



# District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4<sup>ème</sup> R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 48 CDA 3

### Assemblée Générale du Samedi 17 Septembre 2022

**Arbitres présents** : Mesdames BASLER Amandine, MAZZA Léa, SALMON Pascale. Messieurs AHOUISSOUSSI Jean Paul, ALLARD Mickael, ALMI Jimmy, AMARAL Ronan, BABO Donatien, BALLU Rudy, BASLER Bruno, BENARD Christian, BEN AMAR Lahouari, BERTE Maxime, BLANCHOIN Axel, BRAGE Nolan, BRUNET Thibault, DE SMET Valentin, ELLUL Bernard, FELTES Logan, FERNANDES CARVALHO Rogerio, FOREY Alban, FRAPPIN Yohann, FRONT Enzo, FRONT Stéphane, GARCIA Jean-Luc, GIOE Christophe, GIRARD-GLEIZES Damien, GOUOT Corentin, GRODET Thierry, HALLAL Rida, HIEN Phan, HOUCHOT Ludovic, HUEL Théo, IMBERT Anthony, JOSSIER Loris, KHALLOUK Mohamed, LAHAYE David, LAURENCOT Antoine-Galaad, LAVERDURE Bastien, LE MOING Julien, LOPEZ Frédéric, LURIER Maxime, MACHY Samuel, MALDOU Adil, MALKI Hakim, MARY Pascal, MESSAOUDI Djamel, MUSIJ Laurent, PERRIGAULT Jérôme, PIAT Lenny, PINCHON Cédric, PINGUET Mathieu, RAPINEAU Frederic, RIBOULET Quentin, SELLIER Thomas, SZELAG Michel, TABOUREAU Gilles, TAMPON David, VIE Guillaume, VITTOZ JEAN PHILIPPE, WALLON Romain, YILDIRIM Mehmet, YILMAZ Tansu, ZAROUALI Abdellah

**Arbitres excusés** : Madame BOUMACHOUENE Sanaa, Messieurs BENNOUR Hicham, CHATON Aurélien, DIDIER Philippe, GIL Alexis, GRAILLER Alban, GRIVET Patrick, GUIDOU Quentin, HUGOT Teddy, METIVIER Alexandre, MOLINES Maxime, LAUNAY Julien, PACOT Axel, RIVIERE Steve, SOYER Michaël et VERGER Mathéo.

Cette réunion était obligatoire pour chaque arbitre de niveau District. Il était spécifié dans la convocation que toute absence non excusée serait sanctionnée par une amende.

Par conséquent, les clubs ci-dessous sont **sanctionnés d'une amende de 80 €** (amende 5.14 inscrite aux droits financiers) pour **absence non excusée** à une convocation devant une commission départementale :

**Arbitres absents** : Madame ALLOUCH Chahimaa (Sens FC), Messieurs BILLET Samuel (Aillant), CHIHI Abdelfattah (Sens FC), DANNOUX Samuel (Magny), DEVECI Osman Can (Sens FC), GUICHETEAU Rudy (Sens FP), LAMBERT Evan (Magny), OUAALI Ahmed (Auxerre SC), SAAD Nidhal (Sens Jeunesse), SAI Rayan (AJ Auxerre), TATLIGUN Ali (Sens Jeunesse).

Début de la réunion 9H30

Accueil par le Président du District, Christophe CAILLIET et par le Représentant des Arbitres au Comité de Direction, Stéphane MOREL.

Christophe GIOE prend ensuite la parole et rappelle les règlements. Des vidéos sur les mains et la gestion des bancs de touches sont diffusées. S'en suit une interaction avec l'Assemblée.

## Christophe GIOE

Arbitre R1






- 38 ans : Directeur Financier dans l'Industrie
- 19 saisons d'arbitrage...
  - > 450 matchs arbitrés, 4 Districts, 3 Ligues
  - Membre de la CDA de l'Eure et de l'ETRAF (Ligue de Football de Normandie)

**« L'arbitre au service du jeu et des clubs, dans le respect du cadre imposé par les lois du jeu et les directives de l'ETRA »**

- Sportif et épicurien... Amateur de BBQ et spiritueux



## Christophe CAILLIET

Président du District de l'Yonne de Football

Avec vous...

- Qu'est-ce le District de l'Yonne de Football ?
- Les attentes du Comité de Direction...
- Les objectifs
- La CDA 2022 / 2023



## Qu'est-ce le District de l'Yonne de Football ?

Le District de l'Yonne de Football est le représentant de la FFF sur le territoire départemental. Il est administré par un Comité de Direction. Celui-ci, élu pour 4 ans (mandature olympique, actuellement 2020 - 2024), est chargé d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors des Assemblées Générales. Il coordonne ainsi toutes les activités du District via ses différentes commissions pour mettre en œuvre la politique du District, à savoir animer, développer et promouvoir la pratique du Football dans le département

Le Comité de Direction du District de l'Yonne de Football institue des commissions dont il nomme les membres et en désigne le Président. Leurs attributions sont précisées dans le règlement Intérieur ou dans les règlements généraux du District (*extrait Art- 13.6*)

Sur proposition de la Commission Départementale d'Arbitrage, il nomme les arbitres et valide la composition des groupes arbitraux.

## Les attentes du Comité de Direction...

### Vis-à-vis de la Commission Départementale d'Arbitrage :

- les missions confiées : Formations / Désignations / Accompagnements-Observations
- définir les objectifs de la mandature, œuvrer à leur réussite...

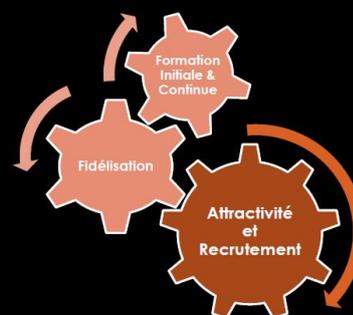
### Vis-à-vis des arbitres :

- Protéger le jeu et ses acteurs → respect des lois du jeu...
- « Savoir-être » et définir un cadre → les garants de l'équité sportive et les représentants de l'instance lors des rencontres sportives...

## Les Objectifs

PLUS D'ARBITRES ! : ... à la rencontre des clubs

- Promouvoir
- Développer
- Accompagner



- 40% d'arbitres supplémentaires
- Aucun club en infraction au statut de l'arbitrage



## RECRUTEMENT D'UN V.R.P VOLONTAIRE RECRUTEUR DE PROXIMITÉ

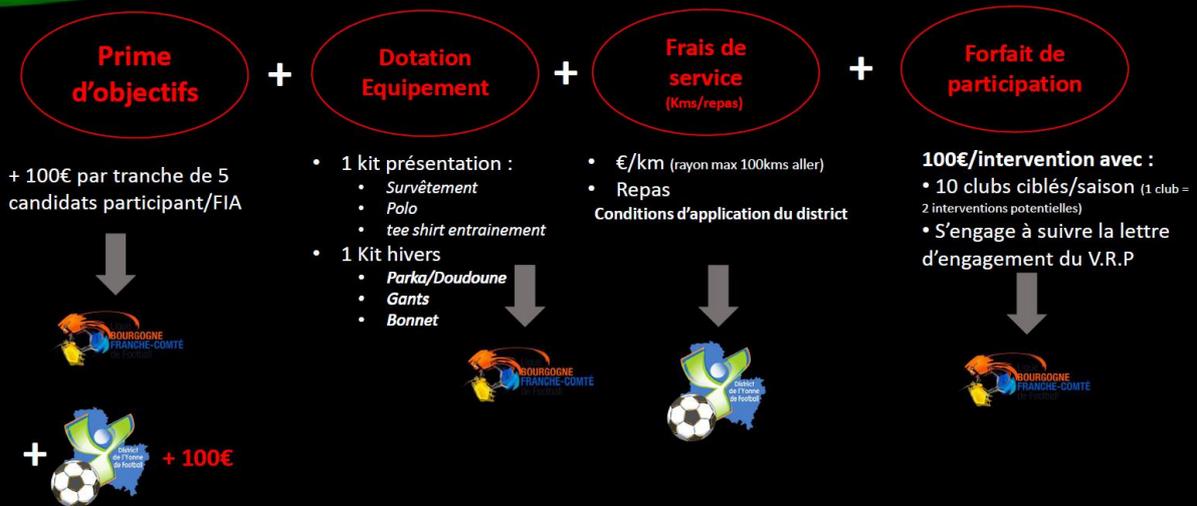


- 1/ **Prise de contact en amont** avec un club ciblé : 1 contact ciblé (Réfèrent Arbitre) pour l'organisation de l'intervention – catégories cibles prioritaires U15/U18
- 2/ « **1<sup>ère</sup> piqûre** » : Séance de découverte de l'arbitrage TERRAIN – 1h30/2h
- 3/ **Contact Post** « **1<sup>ère</sup> piqûre** » avec le contact ciblé du club
- 4/ « **2<sup>ème</sup> piqûre** » J+15 : avec les jeunes intéressés de la 1<sup>ère</sup> séance : Découverte du « Parcours Arbitre » - Séance Salle 1h30
- 5/ **Fléchage FIA** pour ceux et celles qui auraient été sensibles à l'activité
- 6/ Participation FIA pour « **boucler la boucle** » avec l'accord de la CDA locale



## TEAM V.R.P. : COÛT

Validation CA LIGUE 25/03/2022



Validation CD DISTRICT 28/04/2022

## LES 3 PRIORITÉS DES RÉFÉRENTS

Présenter lors de la formation : 5 actions concrètes

1/ Présentation du rôle et importance / lien avec les institutions

2/ Les 30 actions « faciles » et « peu coûteuses » à mettre en place

3/ Suivi et incitation des joueurs en fin de carrière

RÉFÉRENT CLUB

4/ Le Projet VRP : Réfèrent = facilitateur de l'intervention

**50 €** / saison au réfèrent accueillant

5/ Veiller à l'accompagnement des candidats FIA au sein du club

Forfait « match » pour accompagnateur sur les 2 premières saisons d'arbitrage (réfèrent / arbitre / ex-arbitre / dirigeant du club) ⇔  
**0.446 € / km + 30 €**

**Process :** mail au secrétariat du District avant le vendredi midi via la messagerie club ou arbitre pour annoncer l'accompagnement + inscrit sur FMI

## Contrats d'objectifs clubs :

Fidéliser vos licenciés Être attractif		5 € / licence enregistrée en juin / juillet + 10 % licenciés club = bons d'achats
Savoir accueillir et encadrer les plus jeunes		1 licencié formé U7 ⇒ le club est crédité de 7 € / licencié U7 1 licencié formé U9 ⇒ le club est crédité de 7 € / licencié U9
Structurer le club en formant vos licenciés		Remboursement des formations modulaires pour les éducateurs (2 modules), dirigeants et jeunes arbitres
PLUS d'équipes féminines		800 € à la création des équipes féminines jeunes
Recruter et fidéliser les arbitres		Réfèrent Arbitrage club → 50 € pour 1 action de promotion club Accompagnateur nouveaux arbitres = 0.446 € / km + 30 € / match

### LA CDA 2022 / 2023

#### Décision du Bureau du Comité de Direction le 27 juillet 2022 (extrait) :

(...) Considérant l'impossibilité de former une nouvelle CDA pour la saison 2022 / 2023, En vertu des articles 13.6 des Statuts du DYF, 12 et 14.4 du Règlement Intérieur du DYF, Après en avoir informé le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) et le représentant des arbitres au sein du Comité de Direction du DYF, MM. Laurent KLIMCZAK et Stéphane MOREL, le Bureau du Comité de Direction décide :

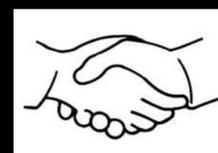
- de sursoir aux classements et affectations des arbitres du DYF, de sursoir à la nomination des arbitres du DYF,
- de transférer l'ensemble des missions et compétences confiées à la CDA au Comité de Direction du DYF pour une durée indéterminée.

### LA CDA 2022 / 2023

#### RAPPEL : les missions confiées :

- Formations
- Désignations
- Accompagnements-Observations
- ... réussite des objectifs de mandature

**ENSEMBLE !**



La réunion s'est poursuivie par des échanges libres.

Laurent KLIMCZAK, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage a pris la parole avant que la réunion soit conclue par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne.

*Nous souhaitons une très bonne saison aux arbitres icaunais !*

Fin de la réunion 12H

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*

Christophe CAILLIET  
Président du District de l'Yonne

Stéphane MOREL  
Représentant des Arbitres au Comité de Direction